

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 DECEMBRE 2015

Réunion du 08 décembre à 20 heures en suite des convocations en date du 1^{er} décembre. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Frédy PETIT et Dominique MERLIN, excusés et de Philippe OBOEUF, absent.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

-approbation du compte-rendu à l'unanimité.

-Mr le Maire pose la question quant aux absences non excusées de Mr Philippe OBOEUF qui pourrait être démissionné, les élus suggèrent de lui envoyer un courrier recommandé pour connaître sa position et faire rappel de la règle.

-Mr le Maire demande l'ajout de 2 délibérations : accord du CM à l'unanimité.

-transfert défibrillateur : il aura lieu ce vendredi 11, Mr Leclercq P est chargé d'accompagner le technicien.

-question sur les nouveaux compteurs Linky : Mr le Maire évoque une alerte transmise par des habitants invitant à refuser l'installation du nouveau compteur. Les élus échangent sur la problématique ; les personnes qui le souhaitent peuvent se rapprocher de la ville de Desvres pour avoir un partage d'expérience.

-le Conseil Départemental nous fait part de 2 dotations : 14 968,47 € au titre des droits de mutation et 6 701,72 € pour la péréquation TP 2015. Le conseil prend acte.

DELIBERATIONS :

-approbation du SDCI : schéma départemental de coopération intercommunale. Mr le Maire présente le projet de fusion des communautés de communes du Pernois, de l'Auxilois et de la région de Frévent avec le Saint-Polois ; il rappelle le périmètre, la population et les compétences. Mme la Préfète a arrêté son schéma, il faut maintenant l'approuver ou non. Accord du CM à l'unanimité.

-CCAS : l'article 79 de la loi NOTRe rend facultatif le maintien des CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants ; la trésorerie a sollicité la commune pour connaître sa position. A l'unanimité, le CM se prononce contre la dissolution car il faut conserver un service de proximité et l'investissement de bénévoles en dehors des élus municipaux.

-assurances statutaires : le contrat passé avec le CDG arrive à terme le 31 décembre 2015. Il y a donc lieu de le renouveler. Il est donné lecture des conditions et des taux à la baisse pour des garanties équivalentes. Accord du CM à l'unanimité.

-Itinéraire GR 21 : une carte est présentée, elle soulève des questions. Une demande va être faite à Mr Duchatel pour des renseignements complémentaires quant au tracé. Si celui-ci est conforme à la réalité, le CM l'approuvera.

SITUATION DES PERSONNELS :

-A.Grevet : l'agent continue de travailler pour la commune via RES, elle arrête le 22 décembre. Mr Leclercq G s'était occupé du cadeau, un devis est présenté et accepté à l'unanimité. La cérémonie sera couplée avec les vœux du 10 janvier.

-retour d'Angélique Widehem le 22 décembre : son emploi du temps a été revu pour la période qui reste jusqu'à la fin de son contrat.

-Septembre 2016 : que fait-on ? trois propositions sont présentées :

- on répartit les heures sur le personnel existant volontaire
- on crée un poste
- on reprend un nouveau contrat aidé

Par 7 voix pour, il est décidé de reprendre un ou des contrats aidés.

Pour la réussite des contrats aidés, il faut un tuteur qui les suive. Il est suggéré une éventuelle prime pour le tuteur s'il s'agit d'un personnel municipal.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2016 :

Avant d'évoquer ces prévisions, Mr le Maire informe qu'il a demandé à Mr Leclercq P de l'aider en termes de conseils techniques, en lien avec Mr Petit F pour le suivi des employés masculins.

Quelques travaux d'ici la fin d'année :

- souci d'étanchéité et d'alarme à l'école maternelle : les deux entreprises ont été contactées et devront être relancées.
- achat d'un thermostat pour la salle des fêtes avec une boîte pour mise sous clé (environ 300 €)
- achat de stores classe CM2 (508€)
- achat de stores salle des fêtes (350€)

Concernant des gros travaux en 2016, les élus listent :

- éclairage public à revoir (notamment rue du 08 mai), en lien avec le changement des compteurs Linky, il conviendra de changer les armoires EP.
- sanitaires salle des fêtes et changement du chauffe-eau
- la Poste : isolation, accessibilité, parking
- reprises des concessions cimetière, acquisition éventuelle en vue de l'agrandissement du cimetière nord.
- trottoirs (notamment rue d'Hesdin)
- VMC salle des fêtes : le devis a été renvoyé, on attend le technicien.

Logement la Poste : il est toujours vacant ; il y a eu 2 visites mais il est jugé trop cher. Le conseil décide donc, à l'unanimité, de baisser le loyer : il passe à 550€ plus 100€ de chauffage, et 35€ de garage pour le locataire qui le souhaite. Mme Bouchard Nadège se charge de mettre une annonce sur le bon coin.

CALENDRIER :

- 13 décembre : 2^{ème} tour des régionales, concert EVA pour Entraide Solidarité à l'Eglise.
- 18 décembre : arbre de Noël du Comité des Fêtes
- 19 décembre : distribution du colis aux aînés
- 10 janvier : Cérémonie des vœux et départ en retraite de Mme Grevet.

Prochain conseil le lundi 25 janvier 2016

QUESTIONS DIVERSES :

- Etincelles : demande de subvention pour l'exercice 2015
- pourquoi le drapeau du monument aux morts n'a pas été acheté par les anciens combattants ?
- restos du cœur : demande d'un camion pour aller chercher les denrées à Dainville le mardi matin : les élus acceptent de dépanner avant qu'une réunion avec les élus du secteur soit organisée.
- activité prévue ce mardi 08 décembre à la salle des fêtes mais problème de clé
- feuilles des terrains voisins qui tombent sur les tombes du cimetière...est-il possible de régler le désagrément ?
- Entraide Solidarité pas invitée à la réunion des associations
- réparer le banc au terrain de pétanque, réaménager l'allée du stade.